



Paris, le 1<sup>er</sup> février 2011

**Licence ETENDUE** délivrée pour une durée illimitée à compter de la date de délivrance **N° 2011-INTE41-7**

## Licence d'utilisation du SCAN Littoral<sup>®</sup>

### **Préambule**

Le Service hydrographique et océanographique de la marine et l'Institut Géographique National co-éditent le SCAN Littoral<sup>®</sup>.

Le produit SCAN Littoral<sup>®</sup> est une collection d'images cartographiques numériques continues du littoral, en couleur, obtenue par assemblage géoréférencé et dallé des données raster des cartes marines du SHOM et terrestre de l'IGN.

Les dalles sont assemblées sur les zones du territoire national suivantes :

- Atlantique – Manche – Mer du Nord,
- Méditerranée,
- Corse ;
- Chaque Département d'Outre-Mer.

### **Utilisation**

La licence **ETENDUE** est au sens des conditions générales d'utilisation des référentiels géographiques numériques de l'IGN, une licence standard à laquelle est accordée un nombre de postes illimité. La licence ETENDUE autorise le *licencié* à utiliser les *données géographiques* de l'IGN et du SHOM pour son usage interne, conformément à la configuration d'utilisation déterminée par la licence acquise.

Le SCAN Littoral<sup>®</sup> est soumis aux conditions générales d'utilisations données numériques coéditées par le SHOM et l'IGN :

- mention explicite de la source des données du SCAN Littoral<sup>®</sup> par la mention © IGN-SHOM année d'édition lors de leur visualisation,
- indication claire à l'utilisateur des limites d'usage de cette donnée
- représentation sur site internet accompagnée obligatoirement des logos de l'IGN et du SHOM, munis d'un lien vers les url [www.ign.fr](http://www.ign.fr) et [www.shom.fr](http://www.shom.fr)

### **Limite d'usage**

**Le SCAN Littoral<sup>®</sup> ne doit pas être utilisé pour la navigation maritime et aérienne.**

Le SCAN Littoral<sup>®</sup> est destiné à être utilisé à des échelles variant du 1 : 10 000 au 1 : 50 000.

Le SCAN Littoral<sup>®</sup> n'a pas été conçu en vue d'être utilisé dans le fonctionnement d'installations nucléaires, de systèmes de navigation ou de communication aériennes, de systèmes de navigation ou de contrôle de trafic aérien ou tout autre domaine désigné sous l'appellation « activités dangereuses », dès lors qu'une défaillance du produit pourrait provoquer la mort, des dommages corporels, ou de graves dommages physiques ou environnementaux.

D'une façon générale, la précision est décimétrique en planimétrie.

Les spécifications de précision, dont il faut déduire les limites d'usages en fonction des règles de l'art propres à chaque utilisation, figurent dans le document « Spécifications techniques du SCAN Littoral<sup>®</sup> ».

## **Responsabilité**

L'IGN et le SHOM déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation du SCAN Littoral® quant aux dommages matériels ou immatériels qui pourraient en résulter lors d'opérations dont les utilisateurs sont les seuls maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre.

**La présente licence est concédée, par l'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL le : 01 FEVRIER 2011**

à la personne physique, morale, service ou entité opérationnelle suivante, ci-après désignée "le licencié" :

SYNDICAT INFORMATIQUE DE CHARENTE MARITIME - 85 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE -  
17176 LA ROCHELLE

Elle concerne les dalles coéditées par l'IGN et le SHOM suivants :

LES DALLES CONCERNANT LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

Désignation du produit : SCAN LITTORAL®

***Au titre de la présente licence, le licencié est autorisé à utiliser les fichiers selon les modalités définies par les " conditions générales d'utilisation des données SCAN Littoral coéditées par l'IGN et le SHOM " en vigueur à la date de concession de la licence.***

---

***Date, cachet, Signature***